



Pascal
BUCHET

**FONTENAY
AVEC VOUS**

RASSEMBLEMENT *citoyen*, DE GAUCHE, ÉCOLOGISTE ET DE TOUS CEUX QUI AIMENT FONTENAY

Fontenay-aux-Roses le 21 février 2020

**Lettre à l'intention de la coordination des Associations du Territoire Vallée Sud –
Grand Paris pour la Transition Écologique**

Mesdames, messieurs,

Il est inutile de vous rappeler la situation dans laquelle nous nous trouvons, il convient seulement de vous affirmer que toute notre équipe partage la conviction de l'urgence écologique dans laquelle nous nous trouvons. Elle est d'ailleurs aux fondements de nos engagements.

L'urgence écologique n'est pas un slogan politique ou marketing, mais bien une réalité, qui nécessite pour nous de faire passer les questions environnementales en première position de toute décision prise. Et c'est ce que nous ferons !

Selon les principes du développement durable et de la convention d'Aarhus, la participation du public est nécessaire dans les choix et la mise en œuvre des politiques environnementales. Pour notre équipe, faire participer l'ensemble des parties prenantes à la prise de décision est un prérequis à toute décision, conformément à nos propositions sur la démocratie participative. La participation doit s'étendre lors des actions mise en œuvre. En particulier sur la question écologique, les solutions viennent de tous horizons et pour répondre à l'urgence le rassemblement de toutes les bonnes énergies est nécessaire. Nous vous proposerons donc de vous associer à l'élaboration de notre plan d'actions et de participer à sa mise en place. Au niveau du territoire, notre position est la même. L'adoption d'un plan climat-air-énergie doit se faire au cours de la première année de mandat pour qu'il puisse être mis en pratique dans les 5 ans sans attendre plus ! Afin de s'assurer que le plan adopté soit suffisamment efficace et équitable, les débats doivent être publics et la prise de parole des parties prenantes doit être possible.

C'est dans la continuité de ces idées que nous croyons que notre liste est la mieux à même de mener une transition écologique à la hauteur de l'urgence. Toute démarche purement libérale dérégulée est incompatible avec l'efficacité et l'urgence d'agir en la matière. Mais nous croyons aussi en une transition juste et sociale, pour être rapide. L'écologie permet des avancées positives et est loin de la politique punitive qui peut être présentée par d'autres. Les changements climatiques toucheront d'abord les plus précaires, c'est pourquoi la lutte contre

les inégalités va de pair avec celle de la lutte contre le dérèglement climatique. Nous voulons amener chacun dans un modèle écologique et solidaire qui réponde à ses besoins.

Pour cette transition, les actions sont mieux que les paroles, voici donc sans exhaustivité, nos propositions concrètes.

Au niveau du territoire :

Déchets :

- Gestion des déchets : cycle de valorisation le plus large possible (tout plastique papier et carton recyclé, compostage et valorisation des déchets organiques).
- Favoriser le réemploi : ne plus jeter et voir avec les partenaires ce qui peut être échangé. Mise en place de lieux d'échange et de réparation intercommunaux.
- Ateliers de recyclage, Ressourcerie, Repair café à développer et harmoniser au niveau du territoire.

Biodiversité :

- Arrêt immédiat de l'utilisation de tous les toxiques évitables notamment les pesticides et rejets industriels. Interdiction des pesticides publics ou privés sur tout le territoire. Travail pour leur diminution et disparition de leur utilisation par les entreprises du territoire.
- Gestion écologique de la coulée verte (prise en compte des espèces végétales et animales).
- Travail sur la protection de la faune : réduction le plus possible de la pollution lumineuse (dans la limite de la sécurité), réintroduction d'espaces de biodiversité (travail à faire avec des experts des espèces locale sur le modèle des réserves naturelles)
- Questionnement sur un développement d'une agriculture urbaine sur le principe de la permaculture.

Bâtis :

- Audit énergétique et plan pluriannuel de travaux pour les bâtiments communaux.
- Financement à l'isolation thermique des bâtiments, particulièrement travail sur les passoirs énergétiques.
- Respect de la nouvelle loi sur les nouveaux bâtiments. Toutes nouvelles constructions doivent s'intégrer dans son espace de biodiversité. Favoriser les matériaux naturels ou le réemploi.

Énergies :

- Financement d'infrastructures énergétiques propres (géothermie, photovoltaïque, data-center, pompes à chaleur, aérothermie, réutilisation de la chaleur urbaine)
- Penser l'adaptation et des systèmes de climatisation propre des bâtiments
- Lutter contre la précarité énergétique : aide à la rénovation, aide au financement, installation à basses consommations.
- Économies d'énergie et installations basses consommations (éclairage public, chauffage public ...).

Mobilités :

- Développement de l'autopartage, pour mettre fin à la pratique des voitures individuelles.

- Pour la gratuité des transports en commun et l'augmentation de leur fréquence et desserte sur l'ensemble du territoire.
- Développement de pistes cyclables sécurisées pour se déplacer, avec un développement de l'offre Vélib' et des aides à l'abonnement.
- Subventions pour l'achat/location de vélos électriques, acquisition pour les déplacements des personnels communaux.
- Permettre le développement des autres modes de mobilité douce en toute sécurité (trottinettes électriques, gyropodes ...).
- Développement des « parkings » sécurisés pour ces nouveaux « véhicules » sur le domaine public mais également dans les parties communes des habitations ainsi que des installations tels que des stations de gonflage.
- Poursuivre avec les associations le travail « d'adoption » de ces modes de transports (sensibilisation, ateliers réparation...).

Mobilisations :

- Tiers lieux pour le climat : lieux de partage et de développement de nouvelles solutions.
- Équipes territoriales dédiées au suivi et à la mise en place de ce plan climat-air-énergie.
- Rejoindre le programme de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

Toutes ces actions menées au niveau territoriale se déploient au niveau de la ville, mais il est nécessaire, pour entraîner la dynamique et agir plus efficacement, que la ville de Fontenay-aux-Roses aille plus loin.

Au niveau de la ville :

Appareil décisionnaire :

- Commencer par l'établissement d'un plan climat pour la ville : évaluation de l'impact carbone de la ville et de son empreinte écologique, établissement d'objectifs d'amélioration significatif (se rapprocher le plus possible de l'impact neutre car nous savons que les objectifs de l'accord de Paris ne seront pas suffisants). Puis prévisions (et budgétisation) sur 6 ans des actions concrètes à mener.
- Politique d'achat public responsable.
- Budget vert : pas de dépenses en direction d'activités incompatibles envers la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de la diversité.

Déchêts :

- Gestion des déchets municipaux pour un impact zéro : plus de plastique dans les pratiques du quotidien (en particulier les cantines et la cuisine municipale, nous avons signé la charte « une cantine sans plastique ») (interdiction du plastique dans les administrations et dans la commande publique).
- Lutter contre les gaspillages (alimentaires, énergétiques, eau etc...).
- Aux vues de l'ensemble des chantiers conduits sur la ville, il est nécessaire de surveiller la gestion des leurs déchets (gravats, sable, béton) qui doivent être réorienté vers le réemploi et la valorisation.
- Sensibilisation des enfants avec une visite de sites de tri du territoire.

- Ateliers de recyclage, Ressourcerie, Repair café à développer et harmoniser au niveau du territoire.
- Au sein de la mairie, centre de réparation et réemploi du matériel communal.

Biodiversité :

- Végétaliser massivement (déminéraliser et désimperméabiliser) : espaces verts, réductions des espaces goudronnés (trottoirs trop larges pouvant permettre des espaces de plantation), potagers collectifs et permis à planter, planter des arbres et arbustes sans appauvrir la biodiversité (1 par naissance).
- Travail sur la végétalisation des murs et toitures.
- Modification du PLU : protection des espaces verts.
- Création d'une ferme urbaine.
- Réduction de la pollution lumineuse le plus possible (exemple suppression des écrans publicitaires).

Bâtis :

- Parc immobilier municipal propre dans 6 ans : impact neutre (isolation et création d'énergie).
- Tenter dans la mesure du possible (en fonction des contrats déjà signés) d'imposer aux entrepreneurs des constructions à venir sur la ville de respecter la biodiversité et l'objectif de passivité des bâtiments.
- Objectif de rénovation de 10% (chiffre WWF¹) des logements anciens d'ici la fin du mandat (particulièrement en direction des ménages précaires) et aller au-delà si possible. Notamment à travers la négociation avec les OPHLM et les aides au financement.

Mobilités :

- Développement de l'aide au changement de véhicule Crit'Air 3-4-5 sous conditions de ressources en lien avec le Territoire et la Métropole, pour une réglementation équitable.
- Espaces de stationnement des vélos et autres engins de mobilité douce. Installations accessoires (pompes ...).
- Développement de la culture du vélo grâce au travail des associations, aides pour les employés de la ville, sensibilisation en direction des enfants notamment au centre de loisir avec une pratique du vélo régulière ...

Mobilisations :

- Création de tiers lieux autour de l'environnement.
- Organisation de clean walk.
- Campagne de collecte des mégots pour leur retraitement.
- Création d'une équipe municipale formée et mobilisée sur le plan climat de Fontenay-aux-Roses (élaboration, mise en place, évaluation).
- Référent climat dans les services et au sein de l'équipe municipale.
- Mobilisation en particulier en direction des jeunes dans le cadre de Fontenay pour le Climat.
- Création d'une police de l'environnement (lutte contre les déchets sauvages, utilisation privée de pesticides ...).

¹ Nous nous sommes notamment référés aux propositions faites par le WWF : <https://www.wwf.fr/municipales-2020>.

Voici nos propositions pour répondre à **l'urgence climatique**. Il est probable malgré sa taille que ce programme ne soit pas exhaustif, que nous oublions certaines solutions, mais c'est la force de notre liste, nous ne voulons pas décider seuls et nous sommes prêts à entendre et appliquer vos améliorations !

Nous vous remercions beaucoup l'engagement qui est le vôtre et pour votre démarche de clarification des positions de chacun en vue des élections municipales.

En vous assurant tout notre engagement,

Cordialement,

Fontenay avec Vous.

